

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Développement de nouveaux centres d'exploitation et de maintenance de bus - Site d'Épône

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RD Mantois

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Xavier Lety, Président

RCS / SIRET

8 9 9 9 9 8 6 6 0 0 0 0 1 8

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41b. Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus.	Capacité de stationnement après travaux : Bus : 57 places VL : 70 places (dont 4 PMR) Motos : 10 places 2 roues : 10 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans une optique d'ouverture à la concurrence des contrats d'exploitation des réseaux de bus, Île-de-France Mobilité recherche des sites d'implantation potentiels pour développer un Centre Opérationnel Bus (COB) nécessaire à l'exploitation de ces réseaux. Un des sites identifiés est localisé à Épône-Mézières dans les Yvelines. Le projet prévoit la déconstruction totale du bâtiment existant sur site pour permettre la création d'un unique bâtiment accueillant des fonctions variées :

- un espace tertiaire ;
- un atelier de maintenance adapté en vue d'accueillir des bus fonctionnant au GNV ; ses locaux techniques et son magasin ;
- la mise en œuvre d'une installation de distribution de gaz naturel ;
- une station de lavage véhicules à défilement ;
- un poste de charge mobile gazole en phase transitoire, en attente de livraison des véhicules à gaz,
- de la possibilité d'une surface réservée pour 17 emplacements supplémentaires de remisage sans GNV.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à accueillir le personnel et à assurer les fonctionnalités pour le remisage et la maintenance du parc de véhicules.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le bâtiment existant sur le site sera démoli pour libérer de l'espace pour le remisage des bus. Un nouveau bâtiment sera construit pour accueillir les bureaux et les ateliers.

Ces travaux permettront de mieux exploiter le site pour son usage futur et en respectant les différentes contraintes qui s'y appliquent.

Une charte de chantier vert sera imposée aux entreprises de travaux et rendue contractuelle afin de limiter les incidences sur l'environnement (nuisances sonores, gestion des eaux pluviales, plan de circulation, etc.).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit la création d'un unique bâtiment accueillant des fonctions variées :

- un bâtiment administratif ;
- un atelier de maintenance capable d'accueillir des bus fonctionnant au GNV avec des locaux techniques et un magasin ;
- la mise en œuvre d'une installation de distribution de gaz naturel comprimé ;
- une station de lavage véhicules à défilement ;
- un poste de charge mobile gazole transitoire en attente de livraison des véhicules à gaz.

Ces fonctions particulières impliquent de fréquents et nombreux mouvements de véhicules (bus et véhicules légers).

L'exploitation est à ce jour prévue 7 jours sur 7, de 04h00 à 01h00 du matin (04h30 à 01h30 le week-end).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un dossier au titre des ICPE pour les rubriques :

- ICPE 1413 pour le gaz en régime déclaratif ;
- ICPE 1435 pour la station GO (mobitank) en régime déclaratif (car le volume annuel de carburant distribué restera inférieur à 20 000 m³).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Locaux de maintenance	491 m ² neufs SU
Locaux administratifs et d'exploitation	335 m ² neufs SU
Total	990 m ² SU
Terrain	18 300 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Zona d'activité de la Couronne des Prés d'Épône
2 Avenue de la Couronne des Prés
78680 Épône

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 4 9' 3 0 " 507 Lat. 4 8° 5 7' 2 9" 459

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Épône (78680)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Épône est couverte par le PPBE département des Yvelines (période 2018-2023). Par ailleurs, le rapport d'activité de 2018 de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise mentionne qu'un PPBE est à l'étude dont l'élaboration devrait débuter en 2020.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pré-diagnostic réalisé par Biotope ne permet pas de confirmer ou non la présence de zones humides. EODD réalisera des sondages pédologiques début 2022 dans le cadre du diagnostic écologique en cours de réalisation (cf. note d'accompagnement pour plus de détails).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est soumise à deux PPRN inondation : - PPRI de la Seine et de l'Oise (78DDT20100014) approuvé le 30/06/2007 ; - PPRI de la Mauldre (78DDT20100016) approuvé le 18/09/2006. La commune d'Épône n'est cependant soumise à aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic de pollution est en cours. Les différentes analyses effectuées sur le site révèlent : - l'absence d'amiante ; - l'absence de HAP ; - l'absence de plomb.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans une zone de répartition des eaux (ZRE) souterraines.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'ARS Île-de-France, le projet est concerné par un périmètre de protection éloigné (avec DUP).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'implantation du projet se situe à environ 500 m d'un périmètre de protection au titre des monuments historiques (église Saint-Béat et Pavillon de David ; identifiant 1907237920).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se situe à environ 3 km à l'ouest de la zone d'implantation prévue. Il s'agit du site Natura 2000 "Carrière de Guerville - FR11022013".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun rabattement de nappe ni prélèvements d'eau lors des travaux. À noter que des analyses géotechniques sont en cours, et que des sondages pressiométriques sont équipés de piézomètres.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les estimations des volumes des terrassement prennent en compte l'hypothèse de 80 % de mise en décharge (3 199,225 m ³) du fait des terrains alluvions ; et 20% de réemploi (799,8 m ³).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera déficitaire en matériaux. Les calculs évaluent les volumes de remblais d'apport à 4 713,60 m ³ .
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site étudié présente des habitats naturels intrinsèquement de faible enjeu de conservation car anthropisés. Bien que réduits, certains habitats du site peuvent servir de support à une faune pouvant comprendre quelques espèces présentant des enjeux de conservation en Île-de-France. Le bâtiment abandonné sur le site ne présente pas d'enjeu écologique (cf note d'accompagnement).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune n'est concernée par aucun PPRT. À moins de 500 m au nord se trouvent trois ICPE (NON SEVESO) : syndicat des propriétaires (enregistrement), Aperam Alloys Rescals SA (autorisation) et Prevprop SA (enregistrement). À environ 400 m à l'ouest de la zone d'implantation du projet se trouvent l'ICPE Norminox (non SEVESO, enregistrement). Le projet est concerné par le risque de transport de matière dangereuse puisqu'une canalisation d'hydrocarbure le traverse et qu'une canalisation de gaz naturel se situe non loin du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le PPRI de la Seine et de l'Oise, la zone projet se situe en zone bleue (constructible sous conditions) et verte (considérée non constructible). D'après le zonage du PPRI de la Mauldre, la zone du projet ne se situe pas directement dans les zones les plus exposées aux inondations. En effet, le projet s'inscrit dans une zone sous l'influence prédominante de la Seine sur cette aire. Le site se situe dans une zone concernée par le risque retrait-gonflement des sols argileux (exposition moyenne), bien qu'il n'y est pas de PPRN. Le site n'est pas concerné par le risque sismique ni le risque radon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site peut potentiellement engendrer une dégradation de la qualité de l'air locale (réurrence de la circulation des bus et voitures individuelles du personnel), induisant des effets sanitaires négatifs à plus ou moins long terme selon le public exposé. Une analyse des besoins en GNV pour le matériel roulant a chiffré un besoin maximum de 4 310 litres de gazole/j, soit en équivalence GNV un besoin maximum de 4 310 kg de GNV/j.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impliquera un renforcement du trafic par les déplacements du personnels (70 places de parking VL) et la circulation des bus (l'exploitation est à ce jour prévue 7 jours sur 7, de 04h00 à 01h00 du matin et de 04h30 à 01h30 le week-end).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra causer des nuisances sonores pendant la phase des travaux. Une charte de chantier vert sera appliquée pour les entreprises de travaux. La hausse des nuisances sonores liée au trafic des bus en phase exploitation n'apparaît pas significative.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site se situant en zone urbanisée et limitrophe avec des espaces agricoles, il peut être impacté par les rejets polluants issus des activités urbaines et du trafic routier ou encore par les intrants agricoles.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase chantier pourrait potentiellement engendrer des vibrations. Ces nuisances seront temporaires et ponctuelles.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Afin de limiter la pollution lumineuse, aucun éclairage vers le ciel n'est prévu. Conformément à la réglementation en vigueur, les bureaux seront éteints la nuit.</p>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Du fait de sa localisation, le site est concerné par les émissions lumineuses liées aux zones urbanisées.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les rejets dans l'air seront non significatifs et des mesures seront mises en place pour les éviter ou les réduire.</p> <p>En phase exploitation, les véhicules particuliers du personnel engendreront temporairement des rejets dans l'air en début et fin de journée de travail. Le matériel roulant prévu fonctionnant au BioGNV, l'impact sur les rejets dans l'air sont moindres par rapport à des moteurs thermiques classiques.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera potentiellement une modification de l'écoulement des eaux pluviales, selon les nouveaux aménagements.</p> <p>Le projet est actuellement étudié par le service de l'eau de la commune. En fonction des conclusions sur la possibilité d'infiltration, un dossier au titre de la Loi sur l'Eau pourra être réalisé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet ne modifie pas la gestion des eaux usées sur les terrains concernés. Ces eaux usées seront rejetées au réseau existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un diagnostic Produits, Matériaux, Déchets a été réalisé par EODD courant novembre 2021.</p> <p>Pendant la phase exploitation, les quantités de déchets sont évaluées à environ 12 tonnes annuelles pour les DIS (aérosols, filtres, huiles, liquides) et environ 28 tonnes pour les DIB (cartons, emballages, bois, palettes).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors zonages du patrimoine architectural, culturel, architectural et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'implantation du projet se compose actuellement d'un grand bâtiment unique sur un terrain et non construit au sud de la parcelle. Une voie avec enrobée est également présente sur le côté ouest du site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

À Aubergenville (commune limitrophe à Épône), trois projets de zonage d'assainissement des eaux usées (ZAEU) à Goussonville, Boiville-en-Mantois et Jumeauville sont en cours de définition.

Il n'y aura pas d'interface directe avec la gestion des eaux usées du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Se référer au dossier d'accompagnement en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site du projet, situé en contexte déjà urbanisé et anthropisé, présente peu d'enjeux environnementaux en dehors de ceux relatifs à la proximité avec la Mauldre la gestion des eaux pluviales en phase travaux et exploitation. Le pré-diagnostic environnemental en cours de réalisation a permis de cerner les enjeux environnementaux et d'anticiper des mesures d'évitement, de réduction et de compensation. En parallèle, un dossier de déclaration au titre des ICPE (rubriques 1413 et 1435) sera réalisé.

Ainsi, nous estimons que le traitement amont des principaux enjeux environnementaux permettrait de ne pas réaliser une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 constituant un dossier d'accompagnement au formulaire Cerfa 14734-03 (et ses annexes) comprenant entre autres les éléments demandés pour les annexes obligatoires 2, 3, 4, 5 et 6.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le, 15/12/2021

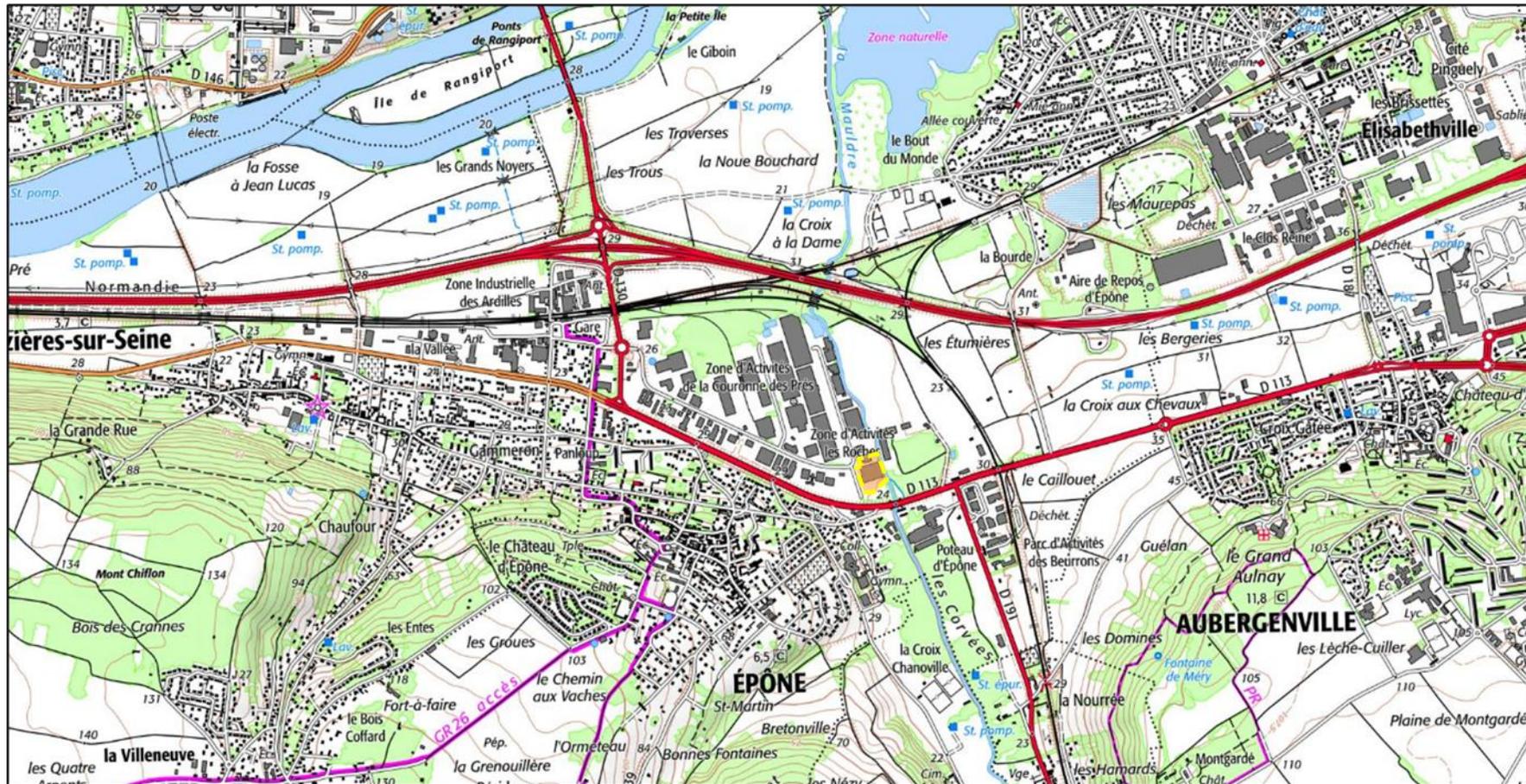
Signature

Xavier LETY
Président

RD
MANTOIS
RD MANTOIS
Au Capital de 1 400 000,00 €
SIRET 899 999 660 00018 - APE 4939A
Impasse Ste Claire Deville
78200 MANTES LA JOLIE
Tél : 01 30 33 05 93 - Fax : 01 30 94 04 97

ANNEXE 2 : Plan de situation au 1 : 25 000

Plan de situation du projet



Légende



Secteur d'étude

Source : Géoportail



Échelle 1: 25 000

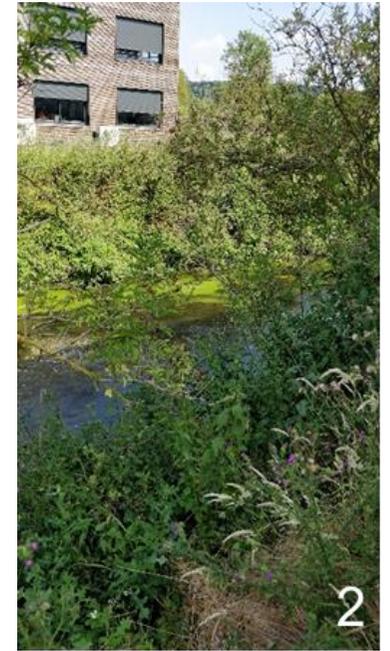
ANNEXE 3 : Photographies localisées de la zone d'implantation



Source : S. CHAUDET, juillet 2021 © EODD



Source : Google StreetView, mars 2021 © EODD



Source : S. CHAUDET, juillet 2021 © EODD



Source : S. CHAUDET, juillet 2021 © EODD



Source : S. CHAUDET, juillet 2021 © EODD

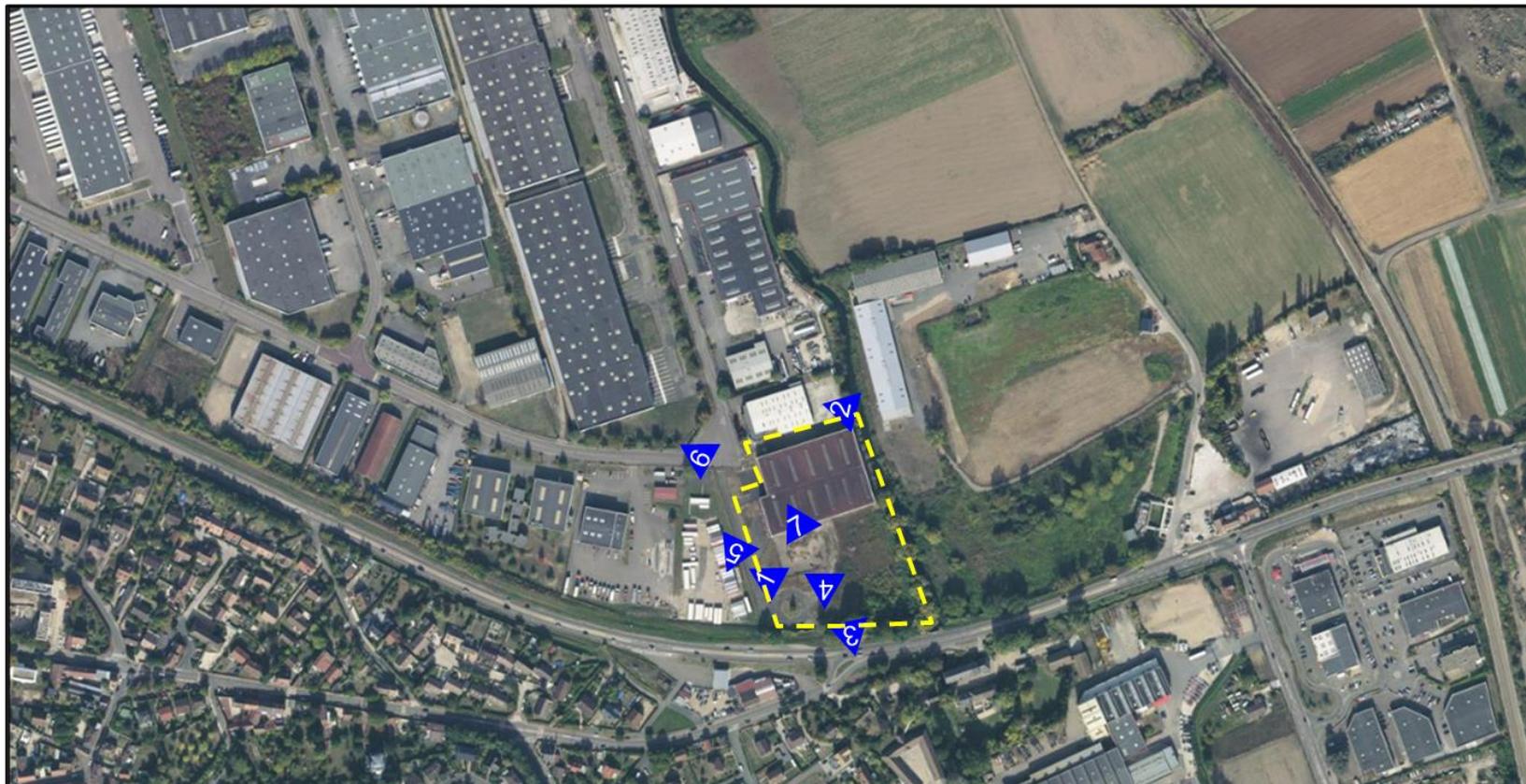


Source : Google StreetView, octobre 2020



Source : S. CHAUDET, juillet 2021 © EODD

Photographies du site



Légende



Secteur d'étude



Emplacement des prises de vue

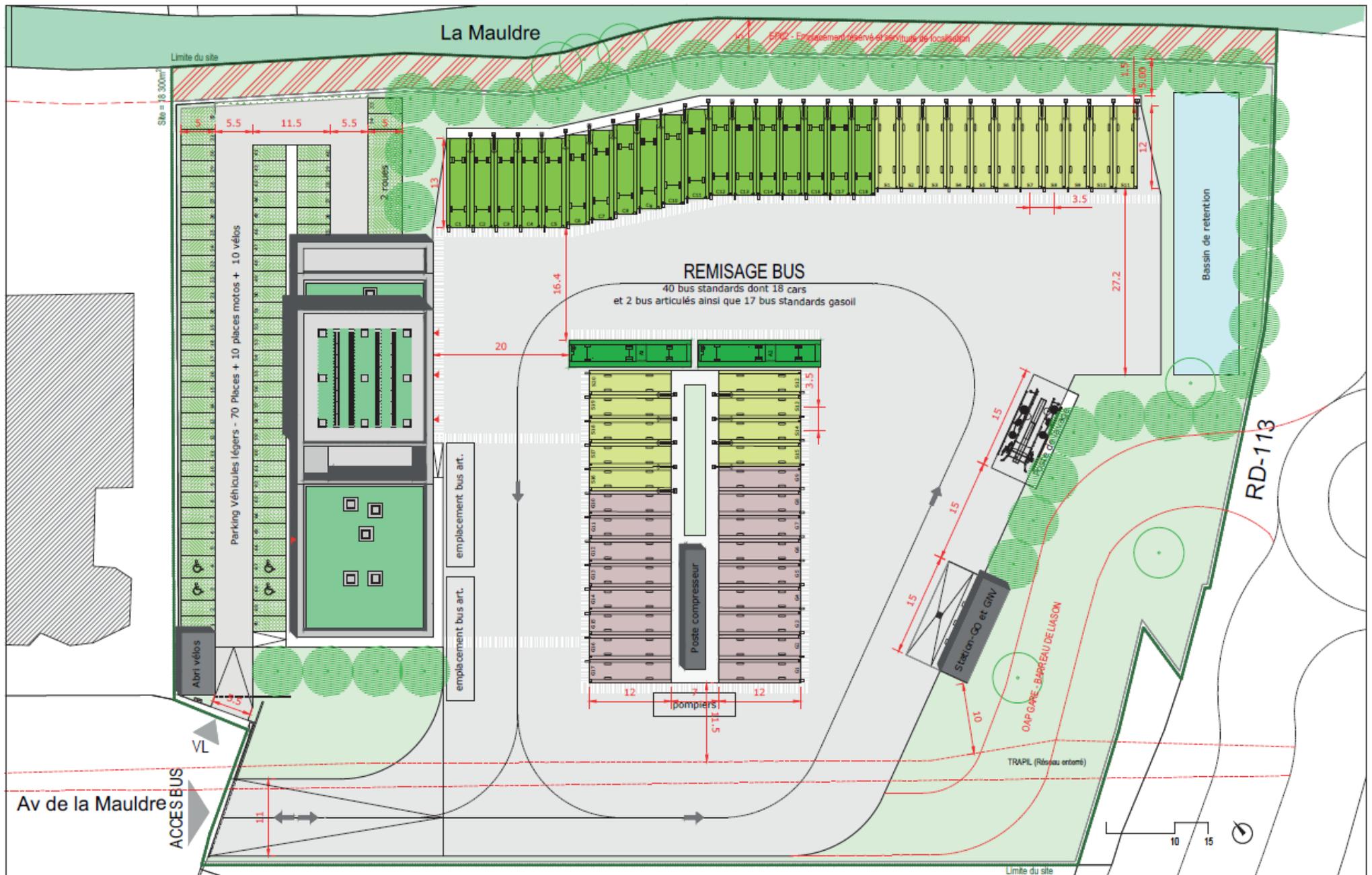
Source : Géoportail



Échelle 1: 5 000

Localisation des prises de vue

ANNEXE 4 : Plan du projet



ARCHITECTES FEVRIERCARRE 22 rue des Cascades 75020 Paris	FEVRIERCARRE 5 Rue de la Préfecture 06300 Nice	BET - Mandataire NR Conseil 7 rue Parmentier 94140 Airtortville	BET Environnement EODD 70 rue Brillat-Savarin 75013 Paris	MAITRE D'OUVRAGE RD MANTOIS 10 Impasse St-Claire Déville 78200 Mantes la Joie	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE RATP REAL ESTATE 12 Av du Val de Fontenay 94120 Fontenay sous Bois	PROJET Construction du Centre Opérationnel Bus d'Epône	DESSIN Plan de masse	INDICE 0
PHASE APS						DATE: 6 décembre 2021	ECHELLE 1/500	

ANNEXE 5 : Plan des abords du projet



Légende

Source : Géoportail (prise de vue aérienne 29/09/2018)



Secteur d'étude

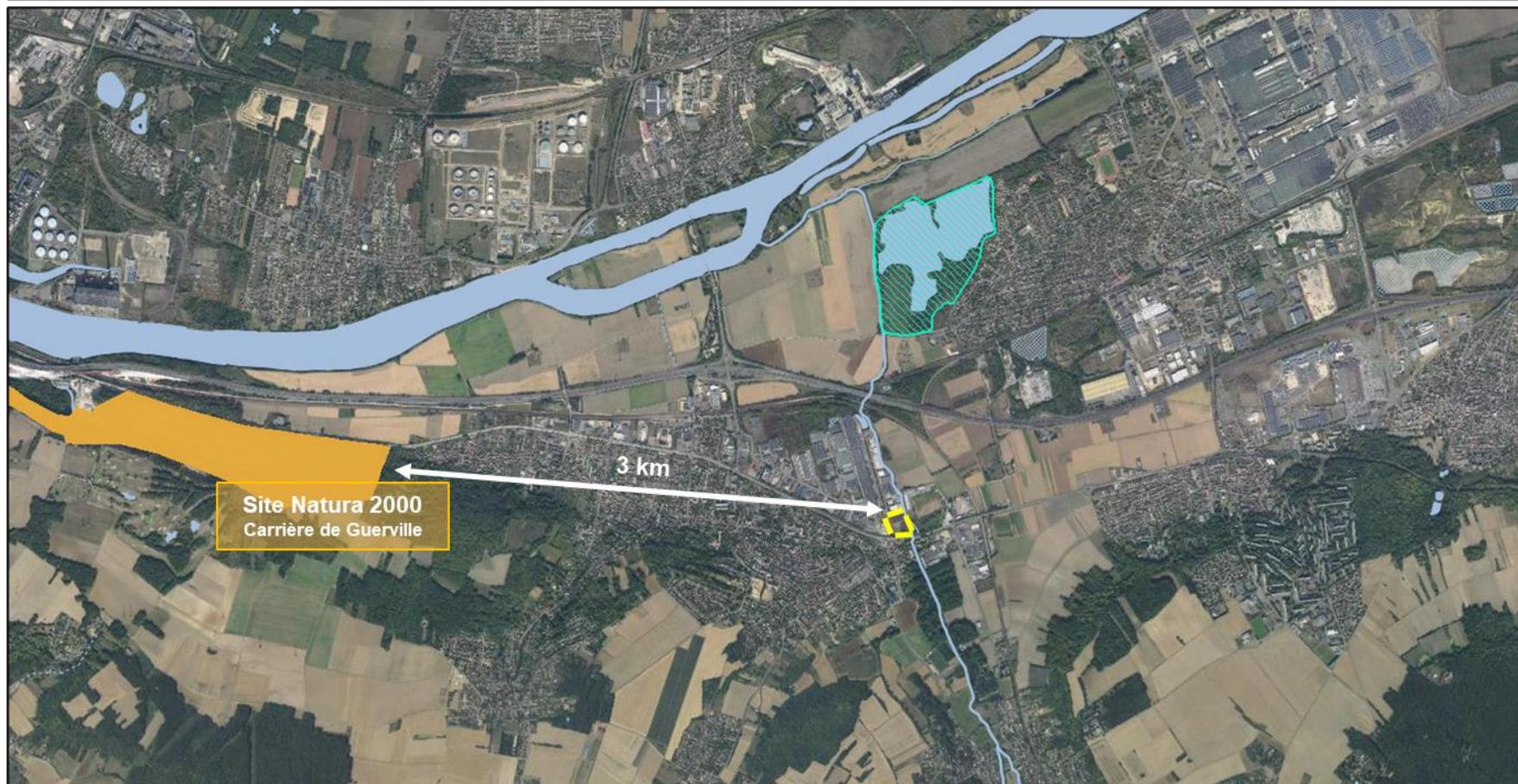


Réseau hydrographique



Échelle 1: 5 000

ANNEXE 3 : Plan de situation du projet par rapport au site Natura 2000



Légende



Secteur d'étude

Source : DRIEAT Île-de-France



Échelle 1:25 000